

Cotisation 2018 : 60 €
+ Cotisation 2019 : 90 €

Le SNUDI FO 65 syndique en année civile. Avec la cotisation « rentrée 2018 », **vous êtes adhérent(e) jusqu'au 31 décembre 2019 !**

Vous recevrez votre carte d'adhérent(e) 2018 puis, celle de 2019.

Formulaire d'adhésion 2018 - 2019

A renvoyer à : SNUDI-FO 65 - 12 rue du Dr Jean Lansac - BP 11024 - 65010 TARBES Cedex

Nom :		Prénom :	
Adresse personnelle :			
E-mail (à compléter avec soin) :			
Téléphone personnel :			
Corps : <input type="checkbox"/> Instituteur <input type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> Retraité			
Grade : <input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors classe <input type="checkbox"/> Classe exceptionnelle			
Fonction : <input type="checkbox"/> Adjoint <input type="checkbox"/> Directeur <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Spécialisé <input type="checkbox"/> TR <input type="checkbox"/> Autre :			
Echelon :	Depuis le :	Temps partiel : <input type="checkbox"/> 50% <input type="checkbox"/> 75% <input type="checkbox"/> 80%	
Ecole/établissement :		Commune :	
J'adhère au SNUDI FO 65 le :		Signature :	

Comment payer sa cotisation ?

Par chèques en 2 fois : 60€ encaissés en 2018 (fin de mois) + 90 € encaissés fin janvier 2019.

A l'ordre du SNUDI-FO 65.

Une cotisation à

60 €

Revient à

20,40 €

Votre cotisation FO vous donne droit à un crédit d'impôt de 66%**Inclus dans votre cotisation :**

L'assurance « **vie professionnelle** » MACIF qui offre un accompagnement juridique face aux litiges que vous pouvez rencontrer dans votre vie professionnelle,

susceptible de vous opposer à votre employeur ou à un tiers (parent d'élève par exemple).



La défense du consommateur avec l'AFOC, une association de consommateurs reconnue par les pouvoirs publics pour vous informer, vous

conseiller dans un esprit d'indépendance et de solidarité.

Vos avantages :

- Etre conseillé et défendu en priorité
- Rester informé en recevant les publications du syndicat
- Adhérer au 1er syndicat de la fonction publique d'Etat
- Participer à la vie du syndicat